

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 22 janvier 2018 à 8h30 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames, Louise Boudreault et Marie-Andrée Leduc
Messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Serge Morin et Michel Bisson.

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

18-01-021

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

18-01-022

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx que la présente séance soit ouverte à 8h36.

18-01-023

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Affaires financières / Résolutions
 - 4.1 Adoption de taux de taxes (.95)
 - 4.2 Adoption du budget 2018
5. Période de questions
6. Levée de la séance

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉE** par madame la conseillère Marie Andrée Leduc;

QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

4. Affaires financières/Résolutions

18-01-024

4.1 Adoption du taux de taxes (.95)

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE le taux de :

Taxes générales	0.813
Taxe foncière police	0.0762
Taxe foncière Quote Part	0.0608

Pour un total de .95\$ du 100\$ d'évaluation soit adopté tel que décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

18-01-025

4.2 Adoption du budget 2018

ATTENDU que la directrice générale dépose au conseil municipal le budget complété pour l'année 2018,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

QUE le budget pour l'année 2018 totalisant 813 876.00\$ soit adopté tel que présenté.

REVENUS 2018	
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE 2018 (70 480 400\$)	
TAXES GÉNÉRALES 2018 (0.95\$ du 100\$ d'évaluation)	669 564 \$
CAMP OZANAM - COMPENSATION	8 905 \$
TERRES PUBLIQUES - COMPENSATION	1207 \$
TOTAL SUR LA VALEUR FONCIÈRE	679 676 \$
AUTRES REVENUS	
TOTAL DES TRANSFERTS	101 400 \$
TOTAL DES AUTRES REVENUS	32 800 \$
TOTAL DES REVENUS	813 876 \$
DÉPENSES (2018)	
ADMINISTRATION ET LÉGISLATION	286 266 \$
PROTECTION CONTRE INCENDIE ET PREMIERS RÉPONDANTS	55 888 \$
VOIRIE ET NEIGE	142 371 \$
GESTION DES DÉCHETS	64 065 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	44 137 \$
LOISIRS ET CULTURE	45 444 \$
ÉQUILIBRATION DE RÔLE	13 400 \$
POLICE	61 349 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	18 991 \$
PARC ET TERRAIN DE JEUX	7 973 \$
BIBLIOTHÈQUE	11 913 \$
DETTES À LONG TERME	62 079 \$
IMMOBILISATIONS	
GRAND TOTAL	813 876 \$

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions

18-01-026

6. Levée de la séance

IL EST RÉSOLU par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la séance soit levée à 8h42.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale